

ABRIÈS INFO 5

Il y a 20 mois que nous sommes aux commandes de la Commune, nous pouvons maintenant **vous inviter à une réunion publique le vendredi 27 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes d'Abriès.**

Nous avons pris nos marques, fait connaissance avec les Institutions, les financeurs, les services de l'Etat. Les rouages sont établis, les dossiers commencent à voir le jour, c'est le moment de discuter avec la population, de s'expliquer, de connaître les attentes de chacun.

Ceci n'est facile, nous arrivons à un instant crucial du développement local. Le contrat de plan Etat Région, le PPR (Plan de Protection des Risques), les compétences des Communes et de la Communauté des Communes, les crues torrentielles qui se succèdent ... Et malgré tout, il faut dynamiser l'économie de nos villages, organiser au mieux la vie de tous les jours, des jeunes et de nos aînés. Nous essayons d'avoir une vision d'ensemble sur toutes les activités de notre village : le tourisme, l'agriculture, le patrimoine, la vie quotidienne et la culture.

Une chose est sûre pour tous, c'est l'envie de croire que tout est encore possible dans cet environnement extraordinaire qu'est le QUEYRAS.

- **Contrat de Plan Etat Région.** (subventions 70 à 80 % si les dossiers sont acceptés)

Trois dossiers ont été approuvés par le Parc et inscrits pour 2002/2003 au début du mois de septembre. Il a fallu s'activer, aucun dossier n'était engagé avec la maîtrise d'ouvrage de la Commune.

1) Etudes sur l'enneigement artificiel d'une piste de retour le long du télésiège de Gilly

2) Etude de faisabilité du Musée du costume d'autrefois, avec l'aide précieuse de l'Association présidée par Gisèle Reynaud.

3) Bibliothèque Multimédia et réhabilitation du presbytère.

Un dossier avec la Municipalité d'Aiguilles : l'étude UTN pour la restructuration de nos domaines alpins et un plan « neige » de nos stations.

Toutes ces études sont obligatoires, aucun dossier ne peut avancer et voir le jour sans elles. Les subventions pour ces investissements sont accordées, seulement après leurs conclusions.

- **Contrat de rivière.**

Le rapport définitif est prévu fin octobre.

Synthèse des travaux de protection proposés sur Abriès :

Première priorité

- Torrent de la Garcine / coût 400 k€

- Entretien des digues de protection d'Abriès / coût 300 k€

Deuxième priorité

- Protection du hameau de Valpréveyre / coût 200 k€

- Route du Roux (compétence du Conseil Général) 1200 k€

Les 2 ponts (Guillestre et pied du Roux) sont financés par le Conseil Général. Ils sont programmés pour 2003.

- **P.P.R. (plan de protection des risques)**

L'arrêté préfectoral a été pris en septembre. Les trois Communes du Haut Guil sont concernées. Le RTM est désigné comme Cabinet instructeur. Les premières réunions de concertation et les premières cartes d'aléas sont prévues en novembre. Les différentes études rendues à ce jour par rapport aux risques naturels, aux campings, aux protections des biens et personnes seront prises en compte et serviront à l'établissement de ce plan.

Une dernière étude géologique du torrent de la Garcine devrait nous permettre d'avancer par rapport aux travaux pour la protection du lotissement de la Garcine et du Caravaneige.

La Région par son service Aménagement du Territoire et le Cabinet d'études du Canal de Provence a choisi Abriès comme Commune pilote. Ils nous aideront dans nos démarches de développement local, d'Urbanisme vis-à-vis des contraintes du PPR. Une révision du P.L.U

(ex P.O.S) suivra obligatoirement la signature par le préfet de ce P.P.R.

- **Les arrêtés de subventions depuis le début de notre mandat**

l'Etat

- D.G.E 2001 route de Valpréveyre 50 % du montant des travaux

- D.G.E 2002 Aménagement de l'ancienne Mairie : Poste, Distributeur de billets et sanitaires publics. 50 % des travaux.

- DIREN : 10700 € pour les travaux sur les digues du Bouchet et passerelle piétons.
- DDAF : Subventions européennes fonds FEOGA 12480 € pour l'aménagement de la patinoire.
- réserve parlementaire 2002 pour l'aménagement de l'ancienne Mairie : 7620 €

Le Conseil Régional

- 9985 € pour l'aménagement de la patinoire
- 5644 € pour l'enfouissement des réseaux lors des travaux complémentaires de la place de l'église
- 18488,87 € pour l'aménagement de l'ancienne Mairie.
- 91469 € pour les travaux de protection du torrent de la Garcine (nous devons attendre la dernière étude)
- 7250 € pour le déboisement du glissement de terrain sur le torrent de la Garcine
- 7200 € pour les travaux sur le hameau de Valpréveyre
- 48651,70 € pour la route de Valpréveyre
- 7019,97 € pour les études des campings Valpréveyre et Caravaneige
- 9697 € pour l'éclairage public route de Ristolas
- 19985 € pour l'enclos piscicole
- 16007 € pour les digues du Bouchet et son curage
- 27880 € somme forfaitaire pour la remise en état des pistes de ski de fond après les crues de juillet 2002.

Le Conseil Général

- 41924 € pour la voirie cantonale (route de Valpréveyre et divers)
- 9909,19 € pour le toit de la maison Peller
- 41923,48 € pour la route de Valpréveyre et travaux 2 ème urgence
- 2400 € pour le hameau de Valpréveyre
- 15245 € pour l'achat du nouveau tractopelle.
- 7489 € pour l'aménagement du site de la patinoire
- 2900 € déboisement du glissement de terrain sur le torrent de la Garcine
- 30490 € pour les travaux de protection du torrent de la Garcine (nous devons attendre une dernière étude)
- 11229,39 € pour différentes études sur les ressources en eau des captages du Roux et d'Abriès, leur protection, la station de pompage. Travaux sur les amenées d'eau ... Le tout subventionné parallèlement par l'Agence de l'eau .

Agence de l'eau

- 10700 € digues du Bouchet et passerelle piétons

LES TRAVAUX D'AUTOMNE

Ils sont principalement axés sur les travaux de préparation de la saison d'hiver.

Les communes ayant récupéré les compétences ski, tous les investissements et travaux sont à leur charge.

1. Le front de neige au départ des pistes d'alpin pour le rendre plus attrayant, plus convivial. La canalisation de l'eau de fonte de neige, l'accès en enrobé vers la caisse et le départ du télésiège. des bancs, rapeaux... pour le plaisir des yeux.

2. Les travaux sur les pistes de ski de fond après les crues de juillet 2002.

Ils ont commencé début octobre, aidés dans leur financement par la Région (27880 €) et l'Etat (via le ministère de l'intérieur, dans le cadre de la solidarité nationale, en attente de décision) que nous tenons à remercier.

Ces subventions pour Abriès et Ristolas ont été accordées de façon exceptionnelle, car nous avons promis de réfléchir à un tracé hors Guil lorsque cela sera possible.

3. La patinoire, ses abords et le local d'accueil.

4. Les pistes raquettes

5. La passerelle piétons sur le Bouchet

6. La route de Valpréveyre terminée

7. Les travaux coordonnés avec EDF du SIE du Queyras, que nous remercions, autour des escaliers du Pelvas et le pont à l'entrée du village pour l'enfouissement des lignes et l'éclairage public.

8. L'embauche de Fabien Gréco en contrat emploi-jeune (subventionné à 90 %) depuis le 1 er octobre, comme agent de développement local, pour aider les associations locales, former le personnel aux nouvelles technologies, à la mise en réseaux avec la Communauté de Communes, l'environnement, le tri sélectif ...

LES DOSSIERS A VENIR

- 1) L'aménagement du Clôt au Roux (les demandes de subventions aux financeurs habituels + l'Europe pour les fonds FEOGA pour la restauration du patrimoine.)
- 2) Le parking à l'entrée du Roux (l'échange de terrains va être signé sous peu)
- 3) La demande de création ou de restauration de sentiers autour du Roux pour faciliter le stationnement dans le hameau.

Joëlle Ocana

REMERCIEMENTS

Remerciements à Fabrice Wursteisen pour l'aide apportée à la création et à la mise en place de panneaux pour faciliter le déclenchement des avalanches en hélicoptère en plusieurs endroits : La Fourche et les couloirs avalancheux de la route du Roux.

Remerciements à Georges Barghamian pour le week-end consacré au débroussaillage des pistes de ski de fond du Haut-Guil ainsi qu'à la Régie ski de fond pour l'engin prêté gracieusement à cette occasion.

quelques articles Du
Dauphiné libéré

QUEYRAS

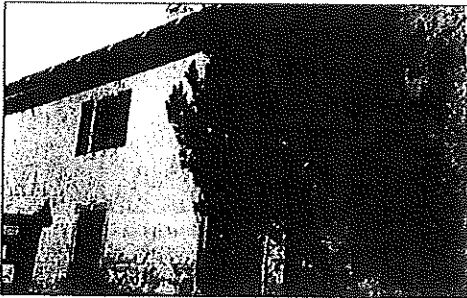
MERCREDI 23 OCTOBRE 20

QUEYRAS

ABRIÈS

Contrat montagne : trois dossiers à la commune

Le contrat montagne a été initié par le parc national régional de Queyras. Il comprend de nombreux dossiers et permet d'obtenir des moyens substantiels pour les mettre en œuvre. La commune d'Abrîès a préparé la maîtrise d'ouvrage de trois dossiers la concernant au premier chef. Depuis le début septembre, et de façon exacte, ils sont repartis à la région via le parc de Queyras. Ils suivent leur cours. Les dossiers participent à leur dynamique du village. L'un, il s'agit de l'étude de faisabilité artificielle sur la piste de retour du téléski. Cette réalisation résoudrait la sempiternelle question de la redescente à la station en cas de manque de neige ou de saison. Elle est accompagnée d'un dossier "loi sur l'eau" avec l'utilisation d'une ré-



Le presbytère devrait être réhabilité.

serve collinaire. Un autre porte sur l'étude de faisabilité du musée du costume d'autrefois, dirigé par l'association éponyme. Le dernier enfin

concerne la création d'une bibliothèque multimédia. Les deux points s'inscrivent dans un projet global de réhabilitation du presbytère.

ABRIÈS

DL DU 11/10/02

Les travaux d'urgence réalisés

Ces deux dernières années, la vallée du Haut-Guil a subi les outrages de catastrophes naturelles à répétition. Les communes n'ont pas été épargnées. Et puis la vie reprend son cours. Et chacun se dit que la solidarité n'est pas un vain mot dans les Hautes-Alpes et ailleurs. A Abrîès et Ristolas, les travaux d'urgence ont été menés avec célérité.

Les pistes de ski de fond vont renaitre, associées à une réflexion qui permettra d'élaborer un nouveau plan des pistes en dehors du torrent du Guil. La route entre l'Echalp et la Roche Etroulée (Ristolas) a été

remise en état, ainsi que les chemins agricoles qui mènent à Bouchouse. Dans le village même d'Abrîès, la passerelle piétonne sur le Boucher a été entièrement revue. Le pilier central a été supprimé pour éviter d'éventuels embâcles. Le curage du torrent a été fait. Les travaux se poursuivront au printemps avec la rectification des digues du Boucher en amont du village. La rive gauche, sur le CE qui mène au Roux, a commencé d'être restaurée. Au niveau du torrent de la Gatacine, à la sortie du village, les travaux commenceront quand seront connus les résultats de l'étude hydraulique

en cours, via le RGM. Cela permettra de choisir la solution optimale. En fin, une subvention forfaitaire a permis à la commune d'Abrîès d'acquiescer un nouveau tractopelle ; remplaçant un engin bien vétuste. Conduit par Joseph Audier, employé communal, il servira au déneigement ainsi qu'à divers travaux techniques. Le maire, Joëlle Ocana et son équipe tiennent aussi à remercier les communes qui les ont soutenus lors des inondations de juillet dernier et pour celle du Queyras à travers la création du fonds de solidarité inter-Queyras.

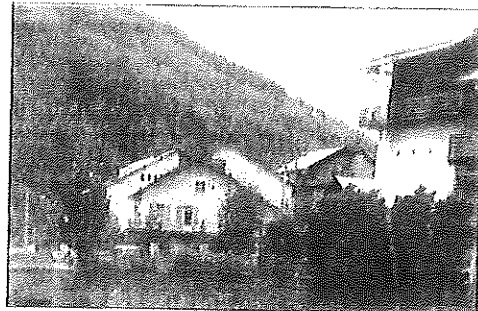
Dauphiné le 24/10/02.

Le combat d'une maire queyrassine pour les services publics

ABRIÈS. À Abrîès, village qui a perdu sa gendarmerie, Joëlle Ocana veut conserver la Poste. Quitte même à faire de la "promotion" dans le village pour sensibiliser la population au maintien des services publics

Pour un Montmotin qui rouvre son école, combien de villages haut-alpins ont vu désespérer leurs services publics. Dans Poërdre, les gendarmes et les officines administratives. Puis la Poste et enfin l'école. L'implacable logique de rentabilité ou de maillage d'un territoire sonnant le glas de la vitalité d'un village a touché et continue à toucher des communes haut-alpines. Au bénéfice de l'exode rural, des saisons économiques qui rendent l'activité d'une vallée si irrégulière. Au grand dam des défenseurs de l'aménagement du territoire ou de la spécificité montagnarde. A Abrîès, les municipalités se succèdent et luttent contre cet engrenage. Au centre du village, un bâtiment ne paye pas de mine. Mais il abrite en son sein trois lieux de vie essentiels de la commune. Au rez de chaussée, l'office du tourisme. Aux étages la mairie et la Poste qui n'ouvrent désormais qu'en matinée. Cela fut déjà un bail que la gendarmerie a quitté ses locaux. Désormais, les Pandores viennent de Châteauneuf-Vieille et rayonnent sur

le Queyras entier. Pour d'autres administrations, il faut aller un peu plus loin, à Aiguilles, chef-lieu de canton tout proche, ou à Bellestour, bien plus éloigné. Joëlle Ocana, élue depuis mars 2001 au fauteuil de maire, ne veut se résigner à aucune fatalité. Mieux, elle a fait du maintien des services publics un de ses principaux chevaux de bataille dans un village qui doit en plus, vivre avec le traumatisme des inondations de 2000. La Poste est à l'étage d'un bâtiment difficile d'accès aux personnes âgées et peu visible de l'extérieur, qu'à cela ne tienne, Joëlle Ocana, forte du soutien de son conseil municipal, a décidé de bâtir un projet pour soutenir l'activité de la Poste et la développer. A portée de spatules, l'excellente maire est désolée. "Nous voulons que la Poste puisse s'y installer au rez de chaussée. Le projet est très avancé. Nous avons toutes les subventions et nous sommes prêts à nous engager financièrement pour que la Poste installe un distributeur d'argent. Nous pourrions solliciter d'autres



Les habitants d'Abrîès sont "vraiment attachés à la Poste et à ce qu'elle représente comme service public".

banques mais nous tenons à ce que ce soit la Poste qui le gère. Car nous sommes vraiment attachés à la Poste et à ce qu'elle représente comme service public" assure Joëlle Ocana. Difficile de penser que l'administration postale restera insensible à cette

déclaration... et à ces engagements. D'autant que le maire l'assure, elle fera tout ce qui est de son ressort pour encourager la population à jouer la carte de la Poste, pour le courrier ou les services bancaires.

Depuis ce printemps 2002, une décharge à gravats est autorisée sur la route du Roux au niveau de « la Gasque ». Personne n'apprécie le résultat non esthétique, aussi il est peut être bon de rappeler quelques recommandations. Suivant les réglementations préfectorales et nationales, cet endroit est une décharge pour déchets ultimes et inertes, donc essentiellement pour les gravats de maçonnerie et la terre. Le bois et les déchets végétaux ne devraient pas s'y trouver, mais en l'absence de meilleure solution, ils sont enfouis.

Compte tenu que la redevance ordures ménagères a considérablement augmenté, qu'il s'y ajoute une taxe spéciale déchetterie, il est demandé à chacun de faire preuve de discipline et de civisme, d'utiliser au maximum les services de la déchetterie et de ne plus déposer dans notre petite décharge les matériaux qui n'ont pas leur place à avoir : le fer, les plastiques, (un sac contenant de l'herbe va mettre 40 ans avant d'être dégradé), la laine de verre, les pots de peinture, les cartons et j'en oublie. Si nous sommes obligés de faire travailler les employés communaux pour sortir de là les matériaux ou objets, afin de les ramener à la déchetterie, cela leur prendra du temps et donc aura un coût important.

C'est en faisant tous ces efforts, que ce dépôt nous rendra service plus longtemps et ressemblera moins à une poubelle ouverte.

Voici le 27 novembre pour la réunion publique, nous devons tous réfléchir aux solutions à proposer pour ces problèmes liés à l'environnement.

D'avance merci pour votre participation.

Je rappelle aux gens du Roux, que le stationnement est réglementé pendant la coupe de bois.

L'hiver va arriver, le stationnement est délicat dans le hameau, il est important que chacun pense au stationnement gênant pour le déneigement efficace du village.

Maurice Chave

INFORMATIONS DIVERSES.

APPEL DES JEUNES DE LA COMMUNE.

Pour aménager leur local, ils acceptent fauteuils, canapés, meubles divers, lampes...

Ils ne sont là que les week-end, vous pouvez déposer tous ces objets à l'entrée de la salle des fêtes.

POUR LES AINES.

La présidente de l'ACSSQ souhaite dynamiser le secteur des aînés, et pour cela nous fait bénéficier du dynamisme de Martine Croce « chargée de mission » auprès d'eux.

Elle rencontre dès à présent, et de façon régulière, ceux d'Arbriès et du Roux.

Voyages, thés dansants, jeux de cartes, de boules, randonnées... agrémentent leurs regroupements.

Le but de l'ACSSQ est de favoriser les retrouvailles entre les vallées, en essayant de rompre l'isolement. Des idées prometteuses où nos aînés pourront se retrouver.

Prochain rendez-vous lundi 4 novembre à 14 h à la salle des fêtes, scrabble, cartes...autour d'une dégustation de gaufres. Qu'on se le dise !

DES EPAVES.

De nombreuses épaves de véhicules divers sont parsemées sur l'ensemble de la Commune.

Nous allons organiser un transport vers la déchetterie, avec la participation financière de la Communauté de communes.

Toutes les personnes concernées, peuvent venir s'inscrire à la MAIRIE, nous essaierons de les rassembler dans un lieu unique.

COUPE DU MONDE HANDISPORT

Nous avons l'honneur, avec l'ensemble des villages du Haut-Guil, d'accueillir les épreuves de la

Coupe du monde handisport de ski de fond et de biathlon du 27 janvier au 3 février 2003

A cette occasion, nous misons sur la convivialité et l'authenticité de notre magnifique vallée, mais aussi sur l'investissement de toutes les personnes intéressées.

Au-delà des épreuves, sont prévues de nombreuses animations sur la vallée :

- une cérémonie d'ouverture
- une cérémonie de clôture
- un concert
- des manifestations culturelles et

sûrement bien d'autres choses encore.

L'organisation de cette coupe du monde est une énorme masse de travail (logistique, accueil, organisation, hébergement, technique) et pour mener à bien cette mission, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Hormis les candidatures spontanées à l'Office du tourisme, nous lancerons une invitation courant novembre pour une réunion d'information et d'organisation.

Didier Fuentes
Animateur Haut-Guil